

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 51 – Mai 2010

Thème : 1 – Production Sous-thème : 1 – 3 Aquaculture

Notice n° : 2010-5174

Évaluation de l'impact environnemental et surveillance en aquaculture

Environmental impact assessment and monitoring in aquaculture

Aquaculture Management and Conservation Service - FAO

Fao Fisheries and Aquaculture Technical Paper - FAO Fisheries Report, FAO, 2009, (527), ISBN : 978-92-5-106334-7, - Texte en Anglais



<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i0970e/i0970e.pdf>

◆ Analyse

Ce document présente les principaux résultats d'une composante du projet FAO « Vers une aquaculture durable : questions et recommandations ». Cette composante se focalise sur l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) et la surveillance en aquaculture, en considérant particulièrement les exigences réglementaires, les pratiques aquacoles, l'efficacité des mesures et des suggestions d'améliorations.

La première partie du rapport est constituée de revues des pratiques d'EIE et de surveillance en aquaculture dans 4 régions du monde : Afrique, Asie-Pacifique, Europe et Amérique (du Nord et Latine). S'y ajoutent une étude spécifique sur l'EIE appliquée à la salmoniculture dans les principaux pays producteurs et une étude de cas d'EIE et de surveillance concernant des groupements de petites entreprises aquacoles aux Philippines.

La deuxième partie est constituée du rapport du Séminaire Technique sur l'évaluation de l'impact environnemental et la surveillance en aquaculture qui s'est tenu à la FAO en septembre 2008.

La troisième partie du document formule des recommandations de politique publique pour une aquaculture durable.

A partir de cette analyse très détaillée et documentée, le rapport fait ressortir les points suivants :

- En pratique, l'aquaculture est une activité majoritairement artisanale exercée par de petites entreprises qui ne sont pas soumises à une surveillance rigoureuse et sont peu concernées par l'EIE. Les efforts doivent porter sur les systèmes de gestion de l'environnement, de manière à traiter les problèmes environnementaux liés à la multiplication des petites exploitations aquacoles. Ces systèmes de gestion incluent l'évaluation environnementale stratégique, l'analyse des risques, les plans de gestion pour les autorités compétentes, les organisations professionnelles et/ou les groupements de fermes aquacoles, la surveillance et les procédures.
- Là où l'EIE a été appliquée, les retours d'expérience sont mitigés. Plusieurs faiblesses ont été identifiées dans les revues régionales et au cours du séminaire : manque de cohérence dans l'évaluation, absence de normes adaptées, coordination déficiente entre les différents niveaux et services des gouvernements, consultations publiques inadéquates ou inefficaces, compétences insuffisantes en matière d'évaluation ou moyens insuffisants, suivi trop limité en terme de mise en œuvre et de surveillance, bureaucratie et délais excessifs. Le rapport efficacité / coût se révèle très faible.
- La surveillance est d'une importance cruciale pour une gestion environnementale efficace de l'aquaculture ; si elle est absente ou déficiente, l'évaluation de l'impact environnemental elle-même est inutile. La principale faiblesse identifiée est la mise en œuvre insuffisante des exigences en matière de surveillance telles que développées dans les plans de gestion environnementale. Le rapport pointe par ailleurs que les analyses, le « reporting » et les retours d'information trop limités venant des programmes de surveillances environnementales, ne permettent pas une réactivité suffisante et leur traduction dans la gestion individuelle des fermes aquacoles, et du secteur considéré dans son entier.
- La clef d'une utilisation plus performante tant des procédures d'EIE que de surveillance réside dans leur intégration et leur articulation dans un cadre plus général de gestion et de planification stratégique, avec des objectifs environnementaux et des normes de qualité clairement définis. Enfin, l'analyse de risque devrait être mise en œuvre de manière plus rigoureuse pour fournir les informations pertinentes et nécessaires tant à l'EIE qu'à la surveillance.

Analyse réalisée par : Loréal H. / IFREMER